

VELO-CLUB SOULTZIA FFC-FSGT

Agrément ministériel : n° 68 s3 32, rue Jean-Jaurès 68360 SOULTZ

PUBLICATION DE COURSE

<u>Titre de l'épreuve</u>: 11ème Grimpée du Col Amic <u>Date de l'épreuve</u>: samedi 17 septembre 2011

Club organisateur : Vélo club Soutzia

Formule : course contre la montre individuelle de côte

<u>Coureurs admis</u>: course populaire de masse ouverte aux licenciés de toutes fédérations et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical daté de

moins d'un an à partir des cadets uniquement

<u>Itinéraire</u>: Soultz-parc à cigognes-route du Col Amic

Distance: 11 km (dénivelé 500 m)

Engagements uniquement sur place : parc à cigognes de Soultz

Tarifs:

- -4 euros pour les licenciés FSGT
- -7 euros pour les autres (comprenant la carte initiative populaire pour les non licenciés FSGT)

Lieu de départ : parc à cigognes de Soultz

Horaires des départs :premier départ à 14h31- dernier départ 17h00

Arrivée : près de la ferme auberge du Kohlschlag à Soultz

Lieu et horaires de remises de prix (aux seuls coureurs présents) : parc à cigognes

de Soultz vers 18h00

<u>Récompenses</u>: coupe au 1^{er} de chaque catégorie et prix au 2 ème et au 3 ème de chaque catégorie

<u>IMPORTANT</u>: Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme d'Alsace FSGT. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission. Les voitures suiveuses sont interdites sous peine de déclassement du coureur.